



NOTE DE SYNTHÈSE N°03

OBJET : CONVENTION DE PRESTATIONS DE CONSEILS EN ORGANISATION

RAPPORTEUR : Sylvie COMPEYRON

Le centre de gestion de la fonction publique du Gard propose à ses collectivités affiliées un service prestations de conseil en organisation.

L'objectif reste que la commune puisse profiter, sur des missions données, de l'expertise et de l'efficacité des cadres de l'établissement public.

Le coût dépend de la mission et de sa durée.

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 Janvier 1984,

Vu la convention annexée à la présente décision,

Considérant l'avis émis par le pré conseil le 1^{er} décembre 2020,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADOPTER** la convention annexée à la présente décision,
- **DE DONNER** la possibilité au Maire de souscrire aux missions proposées,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.